

<http://helene.lipietz.net/spip.php?article62>



# 6 mois apr sâ€¦ LCI peut- treâ€¦

- Archives - Proc s contre l'Etat et la SNCF -



**Drancy 1944**



Date de mise en ligne : dimanche 10 d cembre 2006



**Toulouse 2006**



---

Copyright   H l ne Lipietz - Tous droits r serv s

---

**Avant d'être happée par la semaine marathon du budget régional, enfin des sous pour le ticket H, peut-être une réforme tarifaire pour les perdants des zones 7 et 8, je voulais donner des nouvelles sur le front du jugement de Toulouse**

## un délai pour la SNCF

La Cour administrative d'appel a accordé un mois de délai supplémentaire à la SNCF pour répondre [au mémoire en défense de 100 pages](#). J'imagine des centaines de petites mains administratives essayant de retrouver parmi les archives SNCF non classées, la fameuse « *convention des transports de l'espèce* » qui explicite les rapports entre l'Etat français et la SNCF pour le transport en France des lieux d'arrestation vers les camps d'internement

Qui commandait à la SNCF ? Qui devait mettre de l'eau à disposition des êtres humains entassés dans les wagons ? Comment était facturé le transport au tarif de la troisième classe ou au tarif bestiaux ? Je pense qu'une des raisons de la haine de certains contre cette affaire, c'est qu'elle rappelle qu'avant l'Allemagne, il y avait la France et avec ses camps d'internement et qu'il fallait bien que l'Etat français achemine vers ses camps les internés et donc que la SNCF était alors sous les ordres de l'Etat français, voire, et c'est l'enjeu de l'appel, partie prenante des conditions de transports !

## L'Etat fait la sourde oreille

L'Etat a été appelé en observation, c'est à dire que sans être partie au procès, puisqu'il n'a pas fait appel alors qu'il a été plus lourdement condamné que la SNCF, la Cour administrative d'appel considère que son point de vue peut éclairer le litige !

Il est vrai que si la SNCF était réquisitionnée, comme elle le prétend, elle aurait dû demander à être garantie des condamnations par celui qui l'aurait réquisitionnée, c'est à dire l'Etat. Or, elle ne l'a pas fait sans doute parce qu'elle n'était pas réquisitionnée et aujourd'hui, en appel il est trop tard pour le faire. Mais les archives de l'Etat sont peut-être mieux rangées que celles de la SNCF et la Cour espère ainsi augmenter les chances de retrouver cette fameuse convention. Mais l'Etat n'a toujours rien répondu, malgré une mise en demeure de la Cour administrative

## des archives non classées donc non fouillées

Parce que, contrairement à ce qu'affirment certains, tout n'a pas été dit, tout n'a pas été trouvé par le [rapport Bachelier](#). Pour nos [recherches généalogiques](#), nous hantons, Maïeul et moi, avec parfois Rémi, les archives départementales et nous n'avons trouvé qu'un seul département (sur 10) où la côte W, réservée aux archives à partir du 10 juillet 1940 soit indiquée comme accessible au public, parce que classée, ce sont celles de Lyon, haut lieu de la Résistance.

## Le silence presque parfait des revues de droit

Les articles de droit sont rares. Je vais essayer d'en faire une synthèse simple pour les non-juristes (encore une de mes promesses d'écriture) mais je ne sais pas taper et c'est toujours dur pour moi d'écrire devant mon écran).

### bientôt l'Histoire et le Présent des victimes

Les articles de la presse écrite se sont taris quoique nous sachions que le numéro de janvier de "l'Histoire" doit publier un article de notre grande ennemie. J'ai demandé à avoir cet article en primeur, l'Histoire a refusé. J'aurais peut-être dû faire un référé pour obtenir en urgence cet article pas le temps et puis zut, si il y a autant de fautes dans l'article que dans l'annonce, je crois que là nous saisisons la Justice car ras le bol des bêtises dites sur « **l'enjeu du procès** » alors que ces journalistes ou historiens ne nous ont jamais interrogés, n'ont jamais lu et vu [les témoignages de Papa](#), n'ont jamais demandé à Maman la réalité d'une vie d'ancien interné.

Encore une fois, je ne juge pas ceux qui n'ont rien fait ou ne font rien, je ne juge pas ceux qui demandent 1 euro et ceux qui demandent 1 million d'euros, je souhaite simplement que les déportés et internés, quelque soit la cause de leur malheur, aient le choix entre agir ou non, et comment. Il ne peut y avoir de confiscation de la parole des déportés/internés par un homme, aussi passionné soit-il, ou par une association dite représentative.

La douleur de l'Histoire personnelle n'est pas encore dans l'Histoire de France. Tant qu'un [seul Homme souffrira d'avoir perdu ses parents](#) ou de [les avoir vu pleurer](#) [1], alors l'action de Papa aura un sens, et je me battraï, et nous nous battons pour que les responsabilités soient établies.

Mais je crois avoir compris une partie de la polémique avec les historiens, en lisant, avec beaucoup de mal, le [livre Â« la mémoire, l'histoire, l'oubli Â»](#) de Paul RICOEUR, le [grand philosophe](#) qui vient de mourir : depuis les années 1980 ; derrière Pierre NORA, une nouvelle école, courant de pensée historique, a pour enjeu la mémoire : est-elle déjà de l'histoire ? Je résume car j'avoue que je n'ai pas bien compris les arguments pour ou contre, mais je crois que c'est là le noeud du problème : quand les historiens peuvent-ils travailler sur la mémoire ? et la polémique sur les lois "mémorielles" en sont un exemple.

Et cela renvoie à la notion de pardon, de repentance, d'oubli

*un rendez-vous à ne pas manquer : LCI*

Rémi et [Raphaël DELPART](#) ont été interrogés avec [Arno K](#) par LCI. L'émission devait passer le premier décembre, elle a été reportée au 29 décembre.

J'ai peur que Arno n'ait pas été très bon et que l'émission soit enterrée mais je suis sans doute parano comme tous les juifs comme toutes les victimes le problème c'est que je ne suis pas une victime, que je ne suis pas juive et donc que je ne suis pas parano.

*une émission de radio allemande : Deutschlandradio Kultur*

En attendant voici le texte d'une émission faite par une allemande : Baerbel Rosenberg qui nous a interrogé et qui a interrogé Maître ZAOUÏ, pour qui [l'action de Papa ne fait pas de sens](#) je ne sais pas si l'émission est en notre

faveur ou non, puisqu'elle est en allemand ! Mais au moins elle tend vers l'objectivité puisque sont retracés les dires des pour et des contre. C'est cela le vrai journalisme.

Donc voici la [retranscription en allemand](#). J'attends d'avoir l'émission pour la mettre à écouter et si quelqu'un a le courage de me traduire en gros ce texte, je mettrai en ligne sa traduction avec plaisir.

---

[1] Depuis la rédaction de cet article, j'ai rencontré une femme qui m'a dit être née à Auswchith : son père en est revenu mais son esprit y est resté, et l'éducation de cette femme a été imprégnée d'un lieu où elle n'avait jamais été. Et puis, un jour, avec le Conseil régional, dans le cadre de l'action de mémoire entreprise par celui-ci, elle a été « visité » ce lieu de mort. Elle n'a pas pleuré et elle s'en veut. moi, je n'ai pas le courage d'y aller, et je m'en veux !